

Directions Départementales des Territoires de l'Essonne et des Yvelines

Enquête Publique du Plan de Prévention du Risque inondation (PPRi) des vallées de l'Orge et de la Sallemouille

L'enquête publique se déroulera du **lundi 13 mars au vendredi 21 avril 2017 inclus,** conformément à l'arrêté inter-préfectoral du 2 février 2017 n°2017-PREF/DRCL/BEPAFI/SSPILL/047.

Les observations et propositions du public pourront être soit :

- déposées dans le registre d'enquête papier mis à disposition dans les 8 communes mentionnées ci-dessous,
- déposées, de manière électronique, sur un registre dématérialisé, accessible sur le <u>poste mis à disposition à la mairie de Dourdan</u> ou <u>via le site internet des services de l'État</u> mentionné cf ci-dessous.
- adressées, par écrit, à l'attention du président de la commission d'enquête, à la mairie de Dourdan, Esplanade Jean Moulin – 91412 DOURDAN CEDEX.

Des permanences sont assurées sur 8 communes :

- Saint-Martin-de-Bréthencourt (78);
- Dourdan, siège de l'enquête (91);
- Breuillet (91);
- Arpajon (91);
- Sainte-Geneviève-des-Bois (91);
- Savigny-sur-Orge pour l'Orge (91);
- Linas (91);
- Marcoussis (91).

Un dossier papier et un registre papier d'enquête y sont disponibles. Les lieux, les horaires de permanence des commissaires enquêteurs sont précisés sur l'avis d'enquête affichés en mairie et dans l'arrêté d'ouverture de l'enquête.

un poste informatique est mis gratuitement à disposition du public, à la mairie de Dourdan, pour consulter le dossier et déposer ses observations.

Le dossier, l'arrêté d'ouverture d'enquête et l'avis d'enquête seront également publiés sur les sites internet des services de l'Etat en Essonne et dans les Yvelines :

- http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques/Lesplans-de-prevention/PPRI
- http://www.yvelines.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-et-prevention-des-risques/Prevention-des-risque-inondation